



FORMATION 24H POUR ENTREPRENDRE

Résumé




Durée	24H
Prix	1100€ HT
REF	CE24H
Prérequis ?	Avoir un projet de création d'entreprise
Pour qui ?	Pour toute personne souhaitant créer une entreprise ou effectuer une reprise d'activité

Modalités et délais d'accès

- Formation individuelle ou collective en présentiel.
- Inscription à réaliser 15 jours à 1 mois avant le démarrage de la formation.

Dates ou période

- À définir avec le centre de formation

	De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
	<ul style="list-style-type: none">• 865 Avenue de Bruxelles 83500 LA SEYNE SUR MER• 52 chemin de la closerie des lilas 83500 LA SEYNE SUR MER
	<ul style="list-style-type: none">• Référent pédagogique : Julie VIX 06 69 05 97 25• Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 69 05 97 25

INFORMATIONS

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les tenants et aboutissants de la création d'entreprise,• Être capable de lancer sa propre activité,• Acquérir les bases fondamentales pour créer et démarrer une entreprise.
Points forts	<ul style="list-style-type: none">·Formateur spécialisé dans le domaine de la création d'entreprise et la gestion·Des échanges personnalisés et des informations à jour sur votre secteur d'activité·Listing des sites et veille pour votre création d'entreprise en fonction de votre secteur d'activité
Contenu	<p>PARTIE 1 : Définir son projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Présenter en quelques mots son activité / son idée• Evaluer les risques potentiels de son projet• L'étude de marché <p>PARTIE 2 : Préparer son projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un rétro planning• Prévoir un plan de communication• Identifier les sources d'informations spécifiques à sa future activité• Le plan financier <p>PARTIE 3 : Le cadre juridique, fiscal et social</p> <ul style="list-style-type: none">• Définir son statut• Recenser les documents obligatoires pour la création de son activité• Définir le régime fiscal de son entreprise• Comprendre les documents financiers <p>PARTIE 4 : Lancer son projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Savoir vendre son projet• Les différents interlocuteurs• Faire évoluer son projet
Modalités d'évolution d'atteinte des objectifs de la formation	<p>QCM/Quizz Grille d'évaluation Travaux pratiques Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail</p>

2025

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyen pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

